

Procès-Verbal de l'assemblée générale du 29 mars 2005

Environ 550 membres étaient présents lors de l'assemblée générale à la salle Désilets.

1. Ouverture de l'assemblée

2. Praesidium et procédures :

Julie Desjardins propose Philippe Plourde et Emilie Blanchette comme respectivement président et secrétaire de l'assemblée. Geneviève Paul-Roy appuie.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Anne Ouellet-Demers propose l'ordre du jour et Flavio Mongelli appuie.

Julie Poirier apporte la proposition d'une limite de 15 minutes par point et Karine Ouellet appuie. **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

4. Mise à jour de la grève :

Guillaume Proulx (Transition) : Retour sur le dernier point de presse du Ministre Fournier. Il explique la stratégie du gouvernement par rapport à la grève étudiante et au sujet du dégel des frais de scolarité.

Maxime Perreault (Musique) : Déploie la participation moindre des étudiants aux journées de grève.

5. Attitude du gouvernement :

François Giguère démontre qu'il existe d'autres coupures au sein du gouvernement dans d'autres domaines. Plusieurs assemblées générales d'autres associations se sont déjà prononcées en faveur de la destitution du gouvernement Charest.

Proposition : Que le cégep Marie-Victorin se positionne en faveur de la destitution du gouvernement Charest.

Relancé par : Sophie Cormier (Théâtre)

Appuyé par : Mélissa Valade (T.E.S.)

En faveur de la proposition :	En désaccord avec la proposition :
François Giguère	Lorry Mathieu-Bégin (Sc. Hum)
Audrey Labelle (Design de mode) prendre en main les négociations	Louis Bédard (Musique) Entente avec le gouvernement avant le 1 ^{er} avril annoncée.
Zuzana (Design de mode) démontrer le mécontentement	Julie Poirier (T.É.E)
Sophie Cormier (Théâtre) moyen de pression sur le gouvernement	Francine Duquette fait remarquer qu'on veut l'appui de Lyne Beauchamp
Julie Legault (Arts plastiques) Il faudrait parler aux négociateurs avant.	

Revisé le 29/03/05

Le vote est demandé et la proposition est REJETTÉE À LA MAJORITÉ.

6. Actions passées et à venir :

- Manifestation 24 mars 2005 à Québec : Audrey Labelle apporte le fait que Marie-Victorin était représenté par environ 50 étudiants lors de cette manifestation pacifique et elle dénonce la mauvaise couverture médiatique de cet événement.

- Commission des études : Flavio Mongelli apporte une lettre qu'il présentera à la commission des études avec l'autre représentante des étudiants, Emilie Blanchette, le 6 avril 2005. Il demande à l'assemblée de l'adopter. Noémie Pérusse (T.E.S.) appuie.

Antonin Paquette apporte un amendement de cette lettre par rapport au retrait de la convocation de fin de semaine. Appuyé par Isabelle Brassy.

Certains membres font part de leurs craintes et commentaires par rapport aux demandes de cette lettre.

Kathia Délisle suggère d'enlever la pause du mercredi de midi à 14 heures

Maxime Perreault propose la mise en dépôt de l'adoption de la lettre. Appuyé par Arianne Brunet (Design de mode)

Le 15 minutes de débats est maintenant écoulé. Le président demande à l'assemblée si elle désire clore les débats. Elle choisit de terminer les interventions.

7. Vote de grève :

Une étudiante de Musique : Discours sur les revendications et l'importance de la gratuité scolaire. Le gouvernement effectue un recul. Il fait de l'économie sur le dos des étudiants.

- Ariane Brunet (Design de mode) : Demande aux étudiants de venir à l'école pour montrer leur appui à la grève.

Audrey Labelle propose la continuation de la grève générale illimitée jusqu'à jeudi lors de la prochaine assemblée générale. Appuyé par Mélanie Miron (Design de mode).

Le vote secret est demandé par Kimo Ouellet (Graphisme) et Zuzana appuie. L'assemblée vote les modifications des règlements. Il faut qu'au moins 25% soit en accord pour modifier les modifications, Il faut la majorité à plus que 2/3 pour que les modifications soient appliquées et acceptées. Proposé par Sophie Cormier (Théâtre) et appuyé par Nancy Rocheleau (T.T.S.)

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ PLUS QUE 2 TIERS

La proposition de vote secret est REJETTÉE À MAJORITÉ PLUS QUE 2 TIERS.

Julie Legault fait un appel à la conscience sociale des étudiants.

Maxime Perreault fait un discours sur l'importance de voter justement.

Maëlle Brouillette (Design de mode) fait part de l'erreur du gouvernement qui reste à corriger.

Jean-Baptiste Lacombe (International) : a écouté les lignes ouvertes et la population est très en accord avec la lutte des étudiants.

La demande de clore le point a été très serrée.

Audrey Labelle demande le Huit Clôt pour le vote de grève.
La proposition de continuation de la grève : **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

8. Varia :

Conseil de grève à 13 heures au café étudiant.

Le retard des livres pour la bibliothèque est aboli pendant la période de grève.

Nicolas Chadis (Musique) propose de procéder au vote de grève sur Bleu manitou jeudi. Simon Ouellet appuie.

Certains étudiants se prononcent sur cette proposition.

Un amendement est apporté par Valérie Lepage (T.E.S.) ce service serait seulement ouvert aux étudiants en stage et Karine Provost (T.É.E.) appuie.

Maëlle Brouillette demande la question préalable

Amendement : **REJETTÉ À LA MAJORITÉ**

Proposition : **RÉJETTÉE À LA MAJORITÉ**

Gabrielle Leduc propose de faire le conseil de grève à midi à la cafétéria
REJETTÉ À LA MAJORITÉ

Invitation à une conférence jeudi à midi sur la décentralisation au Foyer

Invitation à participer à la pinata jeudi après l'assemblée.

Invitation aux messages tour-à-tour pour le ministre Fournier

9) Fermeture de l'assemblée à 10h50